

# Programme de pays pour la République démocratique du Congo (RDC), 2013-2017

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	2
II. Coopération passée et leçons apprises	3
III. Programme proposé	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	5
Annexe: Cadre des résultats et des ressources 2013-2017	6

## I. Analyse de la situation<sup>1</sup>

1. La République Démocratique du Congo (RDC) enregistre, de façon graduelle, des progrès depuis 2006. La croissance moyenne du PIB a atteint 5,6% sur la période 2006-2010 (7% en 2011) et le taux d'inflation est retombé de son plus haut niveau, 46% en 2009, à 15 % en 2011. Ces évolutions ont permis à la RDC d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2010. Néanmoins, la longue crise a conduit à l'établissement d'une mission des Nations Unies (MONUC/MONUSCO) depuis 2003 et est à l'origine de déficits majeurs en termes de développement: l'indice de développement humain de 0,286 en 2011 classe le pays au dernier rang sur 187 pays. En ce qui concerne les OMD, quelques progrès ont été enregistrés mais avec un impact limité et il est improbable que la plupart des cibles soient atteintes en 2015. Le taux de pauvreté est de 70%; deux tiers de la main d'œuvre, principalement les jeunes, est sous-employée; le taux d'alphabétisation parmi les 15-24 ans est de 72% (hommes 86% et femmes 59%); le taux de mortalité maternelle est estimé à 670 pour 100,000 naissances vivantes; et la prévalence de VIH s'élève à 1,3%. En outre, l'indice d'inégalité entre les sexes s'élève à 0,710 en 2011 plaçant la RDC à la 142<sup>e</sup> place sur 146 pays; la proportion de femmes au sein de l'Assemblée nationale sortante était de 8% contre 5% au Sénat; et les violences sexuelles (SGBV) demeurent très élevées. Au regard de l'OMD 7, la RDC est dotée de ressources exceptionnelles tant par sa couverture forestière (environ 50%) que par sa biodiversité, un patrimoine toutefois sous pression en raison de la dépendance à la biomasse pour la consommation énergétique (92%), des industries minières, des pratiques agricoles inadaptées et de l'érosion des sols, aggravés par l'impact du changement climatique.
2. Toutefois, l'environnement politique, institutionnel et sécuritaire a évolué depuis 2006: des institutions de base sont maintenant en place aux niveaux national et provincial; des réformes majeures engagées au niveau des finances publiques sont en cours bien que la mise en œuvre a été partielle; et deux Documents de la Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté (DSCR) et un programme de stabilisation et relèvement économique à l'est (STAREC) ont été préparés. Par rapport à l'avenir, les perspectives à moyen et long terme de la RDC dépendront de trois types de facteurs structurels étroitement liés. Le premier concerne la nature de l'Etat depuis les élections de 2011, notamment la création d'un espace politique inclusif et participatif; la promotion de la transparence, de la prévisibilité et redevabilité dans la gestion des finances publiques et des achats et la négociation des contrats miniers; l'amélioration de la qualité des politiques publiques et de la législation, un exemple important étant dans le domaine de décentralisation; et le renforcement des structures et compétences et l'appropriation nationale aux niveaux central et provincial. Le second type se rapporte au risque d'insécurité et l'instabilité: résurgence de conflits dans l'est et potentiellement dans l'ouest où les indicateurs de développement sont les plus bas; le long processus de réformes des secteurs de la sécurité et de la justice; et la circulation des armes légères et la présence de groupes armés étrangers favorisées par la porosité des frontières. Le troisième et dernier type de facteurs a trait aux obstacles à la création d'emplois pour les jeunes. Parmi ces obstacles, on peut retenir la croissance rapide de la population (3% par an) combinée à l'élasticité faible de l'emploi; des investissements publics limités dans le capital humain; enfin, l'environnement des affaires, en particulier pour les PME des secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire, souffre de lacunes en termes de politiques, réglementation, infrastructures et accès aux finances et technologies.

## II. Coopération passée et leçons apprises<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les données sont extraites du Document de la Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté (DSCR 2), Gouvernement de la RDC, 2012; Mémoire économique sur la RDC, Banque mondiale, 2011, Rapport national UNGASS, 2011, Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2011.

<sup>2</sup> Evaluation de la Contribution du PNUD aux Résultats des Activités de Développement en République Démocratique

4. Le CPD 2008-12 faisait suite aux élections réussies de 2006 et qui avaient suscité de fortes attentes dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de la bonne gouvernance, les deux piliers du programme. Dans le domaine de la gouvernance, le PNUD a assisté la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à travers l'acquisition de kits pour l'enregistrement des électeurs et la formation de 32,000 agents électoraux pour la révision du fichier électoral<sup>3</sup>, le recrutement et la formation de 363,000 agents électoraux et le financement de 30,000 observateurs nationaux, en vue de préparer les élections de 2011; (b) aidé à l'élaboration des règlements régissant les comptes publics, à la réorganisation des structures et au développement des capacités de la Cour des Comptes; (c) participé à la formation et au recyclage de 3,527 policiers, la mise en place de la première unité de police scientifique dans le Nord-Kivu, le renforcement des capacités de la police spéciale pour la protection des femmes et des enfants dans le Nord et le Sud-Kivu et la création de cliniques d'aide juridique; et (d) la mise en place des infrastructures au profit de deux brigades des FARDC ainsi que les infrastructures pour le casernement de 7,000 militaires et environ 20,000 dépendants au Sud-Kivu et en Ituri.
  
5. Dans le domaine de la réduction de la pauvreté, des résultats importants ont été enregistrés, notamment (a) contributions aux politiques de développement et de consolidation de la paix<sup>4</sup>; (b) la formulation d'une nouvelle loi sur la micro finance; (c) un meilleur accès aux services de base pour 30,000 dépendants d'ex-combattants et le désenclavement de 40,000 personnes dans le Sud-Kivu suite à l'ouverture de routes; (d) la génération de revenus pour 2,600 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre; (e) comme bénéficiaire principal du Fonds Mondial, le dépistage de 208,000 personnes et la fourniture de traitements antirétroviraux à plus de 40,000 personnes vivant avec le VIH/sida; et (f) la formulation du Plan national préparatoire à l'UN-REDD, qui a permis de mobiliser plus de USD 75 millions en 2010, permettant ainsi à la RDC de devenir l'un des 9 pays à bénéficier de la phase « procédure accélérée » de la REDD.
  
6. Plusieurs leçons ont été tirées à la fois quant aux questions programmatiques et opérationnelles. Pour les premières, il s'agit de combiner les connaissances et la crédibilité du PNUD pour le plaidoyer et promouvoir le dialogue afin de créer une demande et faire avancer des réformes importantes et la coordination de l'aide au développement; l'importance de l'intégration des efforts de la Mission et l'équipe de pays dans la prise en compte des questions clés telles que les élections, la sécurité des civils, la justice et SGBV; l'établissement de liens entre les conseils sur les politiques et le développement des capacités pour un nombre limité d'institutions; et atteindre un meilleur équilibre entre les niveaux national et provincial. Pour les leçons opérationnelles tirées, il s'agit d'assurer une transition progressive de DIM à NIM; améliorer la qualité technique de la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GRD) et communication sur les résultats; renforcer la planification conjointe et le S&E avec le gouvernement et les partenaires pour réaliser les économies d'échelle, faciliter la mobilisation des ressources et assurer l'efficacité d'interventions; maintenir une présence active sur le terrain en poursuivant le positionnement géostratégique des partenaires suivant leurs avantages comparatifs étant données la taille du pays et les communications limitées; et réduire la fragmentation interne et améliorer la qualité et la rapidité des rapports.

---

du Congo (2003-2011), UNDP, 2011; Evaluation des Effets du Programme de Pays de PNUD, UNDP, 2011.

<sup>3</sup> 31 million d'électeurs

<sup>4</sup> par exemple, le DSCR2 et, en synergie avec la MONUSCO, le Programme de Consolidation de la Paix (PCP) pour l'ouest de la RDC

### III. Programme proposé

7. La combinaison de politiques nationales, l'UNDAF, les leçons apprises et le «New Deal» pour l'élaboration d'une stratégie de programme repose sur trois principes directeurs: permettre le passage de l'humanitaire vers la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat de droit sur le long terme; assurer un meilleur équilibre dans la programmation entre les cinq paramètres cruciaux - national-provincial-local, Est-Ouest, Etat-non-Etat, politiques publiques-communautés, et résultats à moyen et long terme; et enfin, reconnaître l'avantage comparatif du PNUD, qui se situe dans les connaissances et les relations nécessaires pour aborder les questions sensibles, la capacité de combiner l'engagement politique avec le développement des capacités, une forte présence opérationnelle dans le domaine et son rôle au sein de le Bureau intégré qui permette au PNUD de bénéficier à la fois une division claire du travail et des possibilités de collaboration à travers le système des Nations Unies. Ces principes directeurs se traduisent par trois grands axes de coopération.
8. **Consolidation de la Paix et renforcement de la Démocratie:** L'accent sera mis sur cinq domaines, en lien avec les interventions de la MONUSCO et d'autres partenaires: (a) renforcement du Parlement (et équivalents provinciaux) en utilisant des foyers thématiques comme points d'entrée pour développer des processus parlementaires, les compétences du personnel et des commissions, ainsi que la qualité du processus législatif et du dialogue interinstitutionnel, intégrant les capacités des femmes ainsi que les questions de genre, y compris l'enrôlement des femmes dans le fichier électoral et leur accès la justice, et autres disparités; (b) investissement continu dans le cycle électoral en développant les capacités de la CENI (par exemple, renforcement des capacités administratives et financières, établissement d'un fichier électoral permanent et fiable et sensibilisation du public), renforçant les normes, des systèmes et des compétences de la Cour Constitutionnelle dans le traitement et la résolution des contentieux électoraux, financement et des conseils techniques a la société civile dans l'éducation civique, la promotion de la participation des femmes au processus électoral (accès, connaissances et compétences des électeurs, les candidats et personnels électoraux) et assurant un meilleur accès des acteurs politiques aux médias publics à travers la Conseil Supérieur de l'Audiovisuel; (c) appui-conseil, développement institutionnel et établissement de partenariats pour accélérer les réformes dans les secteurs de la justice et de la sécurité, en ciblant la chaîne pénale (police-justice-prisons), la police de proximité, le contrôle des armes légères et le contrôle citoyen; et la lutte contre l'impunité des violences sexuelles (d) investissement dans les structures et les compétences de la Cour des Comptes pour renforcer la surveillance des comptes publics; (e) renforcement de la gouvernance locale dans des provinces sélectionnées en travaillant avec les autorités et les ministères locaux pour améliorer la planification, construire une base budgétaire réaliste et bien gérée, l'établissement de partenariats et la participation citoyenne en particulier les femmes et les jeunes, créer des perspectives socio-économiques et renforcer les mécanismes de gestions de conflits et de dialogue intercommunautaire; et (f) poursuite de l'accompagnement de la société civile à travers sa structuration et spécialisation en vue d'accroître leurs actions de plaidoyer, contrôles citoyens et suivis des politiques publiques.
9. **Planification du développement et Croissance Inclusive:** Le PNUD mettra l'accent sur quatre domaines: (a) analyse et appui-conseil pour l'identification d'options politiques et institutionnelles, par exemple, accroître l'élasticité de l'emploi, réduire l'inégalité de genre en développant des stratégies pro-pauvres intégrant les besoins spécifiques basés sur le genre et en encourageant l'élaboration des budgets et CDMT sensibles au genre, et accélérer l'atteinte des OMD, ainsi que la facilitation connexe de processus inclusifs de dialogue; (b) efforts conjoints avec les Nations Unies et d'autres partenaires pour développer la capacité nationale en statistique aux niveaux central et provincial, de manière à produire des statistiques socioéconomiques fiables, désagrégées et comparables sur des questions fondamentales comme la pauvreté, l'inégalité genre, la production et la main d'œuvre; (c) mise à l'échelle du travail sur la coordination de l'aide, en lien avec le

«New Deal», pour soutenir le Gouvernement en développant davantage les arrangements, systèmes et compétences institutionnels requis pour aligner l'assistance au développement avec les besoins et priorités nationaux; et (d) développer un ensemble de mesures destinées à stimuler l'emploi, travailler avec d'autres agences des Nations Unies, centrées autour de la promotion de la PME, orientées vers des améliorations prioritaires dans les secteurs des affaires, le développement des compétences et l'accès à la micro finance et à la technologie à travers la fourniture de modèles comme le développement des chaînes de valeur dans le secteur agricole et une offre de services adaptée au contexte national et tenant compte de la dimension genre.

10. **Changement Climatique et Gestion des Ressources Naturelles:** L'accent sera mis sur quatre domaines: (a) études techniques, préparation et suivi des propositions de réforme politique et réglementaire ainsi que le développement institutionnel et de partenariat pour déployer à plus grande échelle l'initiative UN-REDD de manière à créer des alternatives de production, d'emplois et de revenus capables de contenir la pression sur les ressources forestières et de sauvegarder la biodiversité; (b) l'avancement de la phase expérimentale du plan d'action national d'adaptation (PANA) visant le développement des politiques, stratégies et un programme initial des investissements à travers des études techniques, le travail de conseil, et le renforcement ciblé d'un dispositif institutionnel aux niveaux national et provincial; (c) le développement de modèles de production à base de ressources naturelles, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie, en particulier à partir de sources renouvelables qui favorisent la création d'emplois avec la participation active des femmes, et la durabilité dans le cadre des stratégies sectorielles sur l'agriculture et de l'énergie; et (d) la gestion des recettes tirées des ressources naturelles, par exemple, préparation des inventaires des ressources, les compétences en matière de négociation de contrat, et le déploiement du système de suivi, particulièrement au niveau provincial, et prenant en considération le travail des autres partenaires et la dimension genre dans les mécanismes de prise de décisions.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

11. La gestion du programme reposera sur les piliers suivants: la transition de DIM à NIM liée à la réalisation de certains points de référence en termes de capacités au sein du gouvernement; la flexibilité en s'accordant la possibilité, dans un certain laps de temps, d'utiliser DIM, en accord avec le gouvernement, ainsi que d'autres modalités ( procédures liées aux ONG, agences et procédures accélérées (Fast-Track)); la systématisation, sous le leadership du gouvernement, de la planification et des revues trimestrielles et annuelles entre le Gouvernement, le PNUD, le système des Nations Unies (SNU) et les partenaires hors du SNU; et, enfin, l'accroissement des investissements dans la GRD, mettant l'accent sur les compétences du personnel, les normes améliorées de conception de programmes et la collecte ainsi que l'assurance qualité des données. Ces piliers reposeront sur des ajustements organisationnels internes portés par une présence élargie sur le terrain dans l'est et l'ouest de la RDC soutenue par des systèmes et des pratiques appropriées; l'introduction d'outils et les modalités de planification, de coordination et de suivi qui permettent la collaboration entre les programmes; et une capacité technique de S&E renforcée afin de soutenir l'application de la GRD, un suivi des projets et des évaluations des résultats et la préparation sans retard de rapports de qualité.
12. Le PNUD poursuivra également une stratégie de partenariats guidée par l'ouverture créée par le «New Deal», en développant des opportunités de coopération Sud-Sud et des partenariats avec des entreprises socialement responsables en matière d'emploi et de la gestion des ressources naturelles, tout en veillant à assurer une sensibilisation et une communication efficace axée sur les résultats. Dans ce cadre de cette approche, le PNUD entamera sa sortie de son rôle de bénéficiaire principal des projets du Fonds mondial qu'il effectue depuis 2007. Enfin, la gestion active du risque sera assurée par l'Unité Politiques et Stratégies afin de fournir des analyses de planification et de gestion des risques, la surveillance des facteurs pour repérer les risques stratégiques, la flexibilité dans la

programmation et la budgétisation, la détection précoce et la résolution des goulets d'étranglement, et la pleine conformité au MOSS.

## ANNEXE. CADRE DE RÉSULTATS ET RESSOURCES

Priorité ou Objectif National: Gouvernance et développement des institutions - Consolidation de la paix et Renforcement de la démocratie					
<p><b>Effet PNUAD/Programme de Pays No.1:</b> le cadre institutionnel et les structures citoyennes sont renforcés en vue d'assurer la promotion des droits humains et le développement en RDC.</p> <p><b>Indicateurs d'effet:</b> Taux de satisfaction de la population pour les services publics; pourcentage des institutions mises en place et fonctionnelles conformément à la constitution de 2006; pourcentage du budget national alloué et décaissé en faveur des services sociaux de base. <b>Domaines d'intervention prioritaires associe au plan stratégique:</b> Gouvernance démocratique</p>					
Contribution du partenaire gouvernemental	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, Baseline et cibles des contributions du PNUD	Produits indicatifs de programme de pays	Ressources indicatives par résultat (USD)
<p>Le gouvernement assurera l'autonomie et le financement des organes électoraux, investira dans ses capacités d'améliorer l'offre de services, accélérera la réforme du secteur judiciaire et sécuritaire et respectera ses engagements internationaux dans le domaine des droits de l'homme, en incluant l'égalité des genres.</p>	<p>DFID appuiera le renforcement des capacités locales et communautaires, les mécanismes de responsabilité; la Banque mondiale soutiendra l'efficacité de l'Etat et la réforme des entreprises publiques. L'UNICEF, l'UNESCO et UNFPA s'engageront dans des programmes conjoints d'accès à la justice. La MONUSCO et l'UE appuieront les secteurs du genre, de la sécurité, et des droits humains.</p>	<p>Le PNUD ciblera la recherche de consensus entre les partenaires nationaux, société civile et citoyens sur les réformes visant le renforcement de l'Etat du droit aux niveaux central, provincial et local, le renforcement de la paix, et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Le PNUD fournira un appui conseil et s'appuiera sur les leçons apprises et bonnes pratiques. L'appui consistera également en des travaux d'analyse, de contributions techniques spécialisées et de facilitation du processus de contribution en nature.</p>	<p><b>I11:</b> Nombre de textes législatifs et réglementaires essentiels aux réformes dans les secteurs politiques, socioéconomiques et environnementaux adoptés. <b>Baseline:</b> 79 <b>Cible:</b> 55 nouvelles; <b>I12 :</b> Taux de réalisation des recommandations issus des actions de contrôle du gouvernement. <b>Baseline :</b> 10%, <b>Cible :</b> 35% ; <b>I21:</b> Existence d'un fichier électoral permanent et fiable. <b>Baseline:</b> un fichier électoral non fiable et non permanent. <b>Cible:</b> Un fichier électoral permanent et fiable ; <b>I22:</b> Pourcentage des antennes de la CENI équipées et fonctionnelles. <b>Baseline:</b> 0 <b>Cible:</b> 100%; <b>I23:</b> Pourcentage des femmes enrôlées dans le fichier électoral. <b>Baseline:</b> 49% <b>Cible:</b> 51%; <b>I31:</b> Pourcentage des territoires dans les provinces-cibles couverts par des unités de la police nationale opérationnelles selon les normes. <b>I32:</b> Nombre des structures intervenant dans la chaîne pénale (police, cours, tribunaux) dans les provinces cibles qui disposent des capacités humaines et matérielles et assurent un meilleur accès et la lutte contre l'impunité. <b>I33:</b> Nombre d'entités territoriales dans les provinces cibles qui assurent efficacement les services administratifs à la population. <b>I34 :</b> Existence d'un cadre de dialogue entre le gouvernement et les partenaires sur la réforme de l'armée. <b>I41 :</b> Nombre de structures administratives publiques disposant de cadres organiques revus et fonctionnels. <b>Baseline:</b> 0 <b>Cible:</b> 41 (16 au niveau central et 25 au niveau provincial); <b>I42:</b> Nombre de structures administratives disposant de personnel qualifié et d'un cadre et outils de travail améliorés. <b>Baseline:</b> 0 <b>Cible:</b> 20; <b>I51:</b> Nombre de provinces et Entités territoriales décentralisées (ETD) qui adoptent et utilisent un mécanisme de gestion transparente des ressources budgétaires et de suivi et évaluation permanent et fonctionnels. <b>Baseline:</b> 0 <b>Cible:</b> 3 provinces et 11 ETD; <b>I52:</b> Nombre de provinces et ETD disposant de budget annuel aligné sur une planification. <b>Baseline :</b> 2 provinces et 2 ETD <b>Cible:</b> 3 provinces et 11 ETD; <b>I53:</b> Nombre de provinces et ETD qui réalisent au moins 10% de leur budget d'investissement. <b>Baseline:</b> 0 province et 0 ETD <b>Cible:</b> 3 provinces et 11 ETD.</p>	<p><b>O1:</b> La législation essentielle aux réformes est adoptée, le contrôle de l'action gouvernementale, la responsabilité des élus et la communication avec les organisations de la société civile sont effectifs ; <b>O2:</b> L'appropriation nationale en matière d'organisation et de gestion du processus électoral est assurée. <b>O3:</b> L'autorité de l'Etat est progressivement restaurée et effective dans les provinces cibles. <b>O4:</b> L'administration publique est restructurée et capable de rendre des services Publics de base. <b>O5:</b> La planification du développement, la programmation et les mécanismes de gestion des ressources sont opérationnels et performants dans les provinces et les ETD</p>	<p><b>Régulier:</b> 34.798.200 <b>Autres:</b> 346.826.160</p>

Priorité ou Objectif National: Croissance inclusive et créatrice d'emplois - Planification du développement et croissance inclusive					
Effet PNUAD/Programme de Pays No.2: les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés d'appui aux acteurs clés œuvrant dans les secteurs porteurs susceptibles d'accélérer la création d'emploi et de générer des revenus. <b>Indicateurs d'effet:</b> nombre de politiques et de programmes pro pauvres créateurs d'emplois et de revenus mis en œuvre; pourcentage d'augmentation des emplois décents et des revenus dans les secteurs porteurs de croissance. <b>Domaines d'intervention prioritaires associe au plan stratégique:</b> Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD.					
Contribution du partenaire gouvernemental	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, Baseline et cibles des contributions du PNUD	Produits indicatifs de programme de pays	Ressources indicatives par résultat (USD)
Le gouvernement réalisera les priorités du DSCR 2 notamment la réforme budgétaire et les capacités de suivi et évaluation des performances des programmes du gouvernement, renforcera les capacités institutionnelles et de coordination y compris à travers les groupes thématiques, mettra en œuvre la loi sur la microfinance, en incluant la société civile, et sera un pays pilote auto-désigné pour la réalisation du « New Deal » pour les états fragiles.	La Banque mondiale (BM) soutiendra l'amélioration du climat des affaires et l'emploi. DFID appuiera le développement d'analyses sur la chaîne de valeurs et promouvra la génération de revenus. A l'instar des partenaires déjà mentionnés, l'UE et la France soutiendront la réforme des finances publiques et le renforcement de la société civile. La BM et les NU développeront les capacités nationales en matière de statistiques.	Le PNUD va (a) entreprendre des analyses et actions de plaidoyer et de promotion du dialogue pour ouvrir l'espace politique à des réformes majeures (par exemple pour la promotion des PME); (b) fournir des conseils techniques, établir des partenariats avec des institutions du Sud, apporter les mises de fonds initiales et une sélection de matériels en nature ainsi que des formations au système national des statistiques; (c) concevoir et soutenir la gestion d'un cadre de coordination de l'aide s'appuyant sur des données et des analyses; et (d) développer des modèles modulables pour la création d'emplois en ciblant les micro PME, spécifiquement adaptés aux exigences locales et aux chaînes de valeur.	<b>I1:</b> Les statistiques socio-économiques désagrégées et de qualité sont produites régulièrement, disséminées au niveau local, provincial et central et utilisées pour l'orientation des politiques et programmes; <b>I21:</b> Une vision stratégique de long terme qui oriente le développement en tenant compte des spécificités genres est adoptée <b>Baseline :</b> Trois (DSCR-2, Vision de Révolution de la modernité et Programme du Gouvernement (PAG) <b>Cible :</b> 01 (New-Deal); <b>I22:</b> Budgets, CDMT et CDSMT tenant compte des spécificités genres élaborés et mis en œuvre au niveau central et provincial. <b>Baseline :</b> 0 <b>Cible :</b> 01 central et 11 provinces ; <b>I23:</b> Mécanismes de coordination sectoriels et intersectoriels des interventions mis en place et fonctionnel au niveau central et provincial ; <b>I3.1 :</b> Une politique et système national de gestion de l'aide opérationnel. <b>Base:</b> 03 provinces <b>Cible:</b> 01 centrale et 11 provinces <b>I32:</b> Base de données désagrégées de l'aide opérationnelle, régulièrement mise à jour et utilisée dans l'élaboration des budgets. <b>Base:</b> 01 incomplète <b>Cible:</b> 01 complète et actualisée ; <b>I4:</b> Nombre de chaînes de valeur porteuses identifiées, analysées et développées. <b>Base:</b> 0 <b>Cible:</b> 3	<b>O1:</b> Les politiques et programmes publics sont mieux orientés au niveau central et provincial ; <b>O2:</b> L'économie nationale et les actions de développement sont orientées par une vision stratégique ; <b>O3:</b> L'aide est intégralement retracée et intégrée au budget et aux comptes de la nation ; <b>O4:</b> Les chaînes de valeur sont développées et pourvoyeuses d'emplois.	<b>Régulier:</b> 13.991.280 <b>Autres:</b> 72.255.450

Priorité ou Objectif National: Changement climatique et gestion durable des ressources naturelles - Changement Climatique et Gestion des Ressources Naturelles (GRN)					
Effet PNUAD/Programme de Pays No.3: L'État congolais améliore la gestion de ses ressources naturelles et des bénéfices associés ainsi que les mécanismes de gestion des catastrophes et s'engage dans l'économie verte. Indicateurs d'effet: 1) Taux de dégradation nette des forêts; 2) Part des fonds verts dans le budget de l'état Domaines d'intervention prioritaires associe au plan stratégique: Environnement et développement durable.					
Contribution du partenaire gouvernemental	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, Baseline et cibles des contributions du PNUD	Produits indicatifs de programme de pays	Ressources indicatives par résultat (USD)
Le gouvernement intégrera les questions environnementales dans l'agenda national, mettra en œuvre le programme national sur les forêts, l'environnement, l'eau et la biodiversité, le PANA et établira le fonds national REDD.	La Norvège et la BM soutiendront le programme REDD, la BM et la Belgique promouvront l'agriculture et des programmes d'infrastructure pour une économie verte. L'UE investira dans le renforcement des capacités en matière d'environnement et de climat. L'Allemagne soutiendra la politique forestière et les réformes structurelles au sein du Ministère chargé de l'Environnement.	Le PNUD contribuera à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et le développement durable fondée sur: (a) une meilleure base de données pour la politique, la réglementation et la planification; (b) plaider sur la durabilité et une meilleure gestion des ressources naturelles ainsi que les revenus associés; (c) travail consultatif sur la politique spécialisée et des questions techniques; (d) développement de partenariat avec des institutions régionales et mondiales sur la conception et l'évaluation des initiatives, en particulier les liens Sud-Sud; et (e) appliquer sur le terrain des modèles de gestion: des ressources et des revenus, les ressources naturelles, les risques de catastrophes naturelles et la création d'emplois.	<b>I11:</b> Nombre d'outils de planification, d'analyse et de gestion des ressources naturelles et de gestion des terres de qualité (partage des bénéfices et co-bénéfices, impact environnemental, modèle de valorisation des choix) disponibles <b>Baseline:</b> La RDC n'en dispose pas encore; <b>I12:</b> Nombre de standards appliqués en matière de gestions des ressources naturelles et portion de femmes associé à la prise de décisions. <b>Baseline :</b> 0 ; <b>Cible :</b> Tous les standards nationaux élaborés s'arriment avec la stratégie nationale REDD+ et 50% de femmes sont impliquées dans les comités; <b>I21:</b> Part du budget national alloué à la gestion des ressources naturelles et taux d'investissement du secteur privé dans l'économie verte <b>Base:</b> 0 <b>Cible:</b> 5% Etat et 10 à 20 % privé ; <b>I22:</b> Une politique énergétique compatible avec les objectifs de développement durables est disponible <b>Base:</b> 0 <b>Cible:</b> Code de l'électricité et des mesures d'applications opérationnelles. <b>I3:</b> Nombre de provinces disposant de plan de contingence et d'un mécanisme de coordination opérationnel de gestion et prévention de risques et catastrophes naturelles <b>Base:</b> 3 <b>Cible:</b> 11 ; <b>I4:</b> Pourcentage des populations rurales ayant accès à l'énergie renouvelable <b>Baseline:</b> 1% - <b>Cibles:</b> 18%	<b>O1:</b> La RDC dispose des capacités d'opérer et de mettre en œuvre des choix pertinents en matière de gestion des ressources naturelles et d'utilisation des terres qui tient compte de la dimension genre; <b>O2:</b> La RDC investit progressivement dans l'économie verte; <b>O3:</b> Le pays développe des mécanismes de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles ; <b>O4:</b> L'accès des populations rurales à l'hydro-électricité et aux autres sources d'énergies propres est accru.	<b>Régulier :</b> 9.327.520 <b>Autres:</b> 72.255.450